



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 061



1^{re} SESSION



39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 23 mai 2007

Président

M. Gary Schellenberger

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mercredi 23 mai 2007

•(1905)

[Traduction]

Le président (M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC)): Je vous souhaite la bienvenue à la 61^e séance du Comité permanent du patrimoine canadien.

Nous sommes très heureux d'être à St. John's, à Terre-Neuve, et d'être dans ce superbe salon. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous faisons une enquête approfondie sur le rôle d'un diffuseur public au XXI^e siècle.

Nous accueillons John Doyle, porte-parole du Newfoundland and Labrador Arts Council, Chris Bonnell, représentant de la Société de développement de l'industrie cinématographique de Terre-Neuve-et-Labrador, et... Nous n'avons pas encore le nom de ce témoin.

Nous recevons également Doug Engbrecht et Dorian Rowe, qui représentent...

M. Dorian Rowe (administrateur du développement professionnel, Société de développement de l'industrie cinématographique de Terre-Neuve-et-Labrador): Nous travaillons tous les deux pour la Société de développement de l'industrie cinématographique de Terre-Neuve-et-Labrador ou NLFDC.

Le président: Bien.

Monsieur Doyle, vous pouvez commencer votre exposé. Nous ne disposons que d'environ une heure et, par conséquent, j'aimerais que la durée de votre exposé reste dans des limites raisonnables.

M. John Doyle (président, Newfoundland and Labrador Arts Council): Ce sera le cas. Je vous remercie.

Je vous souhaite la bienvenue à St. John's. Merci d'être venu et de nous avoir invités à témoigner.

Je décrirai brièvement le Newfoundland and Labrador Arts Council. C'est un organisme provincial sans but lucratif dont le principal mandat est de favoriser et de promouvoir les arts à Terre-Neuve-et-Labrador, en versant des subventions à des artistes et à des organismes voués aux arts, en sensibilisant le public aux arts et en l'encourageant à participer à des activités culturelles. Nous sommes d'avis que les arts offrent un large éventail d'avantages à toute la communauté et que l'investissement public dans les arts sert au mieux tous les Canadiens.

Étant donné qu'il est ici question de Radio-Canada, je signale que j'ai moi-même souvent travaillé pour Radio-Canada autrefois. En ma qualité de réalisateur, je participe souvent à des projets soutenus par CBC/Radio-Canada.

Aujourd'hui, dans notre présentation, nous mettrons l'accent sur le mandat de CBC/Radio-Canada dans le domaine des arts et de la culture, d'un point de vue régional.

CBC/Radio-Canada assure deux services très importants dans le domaine des arts au Canada: elle sensibilise le public aux arts et les lui fait mieux comprendre, ce qui engendre une participation accrue

aux activités culturelles, et elle prend en charge la création artistique. Depuis longtemps, CBC/Radio-Canada a des répercussions très positives dans ces deux domaines. Aucun autre diffuseur canadien n'a une telle portée. Nous croyons qu'il est indispensable pour le Canada que CBC/Radio-Canada préserve cet aspect de son mandat et remplisse celui-ci avec une vigueur redoublée.

Dans la région de Terre-Neuve-et-Labrador, la radio et la télévision de CBC/Radio-Canada jouent un rôle de premier plan dans la sensibilisation des Canadiens aux arts. C'est particulièrement vrai à la radio où, depuis des années, la fin de semaine, l'émission du matin est un magazine artistique, qui fournit une tribune publique permettant de discuter des arts. Bien sûr, il s'agit d'un outil très efficace de promotion de nouvelles oeuvres d'art et d'activités culturelles. Malheureusement, depuis quelques années, le programme souffre d'un grave manque de ressources, et son efficacité s'en trouve réduite.

La télévision joue aussi un rôle important dans la promotion artistique. Depuis plus de 20 ans, CBC/Radio-Canada, en partenariat avec notre organisation, le Newfoundland and Labrador Arts Council, produit les Prix d'arts de Terre-Neuve-et-Labrador. Cependant, comme à la radio, au cours des dernières années, la couverture artistique de la télévision de CBC/Radio-Canada a souffert d'une insuffisance de ressources.

En plus de conscientiser la population de la région aux arts, la radio et la télévision ont toujours joué un rôle vital pour sensibiliser les autres Canadiens aux artistes de cette province. CBC/Radio-Canada devance de beaucoup les autres médias de cette région en produisant et en soutenant les arts du spectacle. Ici, nous nous appuyons sur une solide tradition de dramatiques radio, et d'émissions musicales et littéraires pour la radio, ainsi que de téléthéâtre, de comité et de séries musicales pour la télévision. Certaines de ces émissions sont produites en vue d'être diffusées à l'échelle régionale, tandis que d'autres sont présentées sur le réseau national. Elles reflètent très efficacement cette région du Canada à l'échelle nationale et dans notre propre région; elle stimule en outre l'industrie cinématographique et télévisuelle locale.

Malheureusement, depuis quelques années, nos productions locales sont à la baisse. Il n'y a maintenant presque plus de dramatiques radio locales. Les émissions musicales qui, auparavant, mettaient en vedette des représentations originales sont devenues des émissions de promotion de disques.

Par le passé, la télévision présentait des émissions locales comme *All Around the Circle*, *Up at Ours*, *The Root Cellar*, et *Wonderful Grand Band*. Nos producteurs locaux créaient des émissions destinées au réseau national, comme les séries *Dooley Gardens* et *Hatching, Matching & Dispatching*, et les deux miniséries *Random Passage* et *Above & Beyond*.

En ce moment, on ne présente pas d'émission dramatique ou comique locale à la télévision de CBC/Radio-Canada dans cette région. Que cette situation tienne à des restrictions budgétaires ou à des décisions de la direction de la société, le résultat est le même. Elle a des répercussions fort négatives pour la réalisation du mandat de CBC/Radio-Canada.

CBC/Radio-Canada a une influence bénéfique énorme sur les arts et la culture au Canada, et nous encourageons le Comité à recommander que soit préservé et renforcé cet aspect du mandat de la Société. En bref, nous estimons que les arts sont bons pour le Canada et que CBC/Radio-Canada est bonne pour les arts.

Merci et bonne chance dans vos travaux importants.

Le président: Merci pour cet exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Bonnell.

M. Chris Bonnell (directeur général, Société de développement de l'industrie cinématographique de Terre-Neuve-et-Labrador): Merci.

Au nom de la Société de développement de l'industrie cinématographique de Terre-Neuve-et-Labrador, je vous remercie pour cette occasion d'exposer au Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes nos opinions sur le rôle du diffuseur public au XXI^e siècle. Nous sommes heureux que vous soyez venus dans notre province pour ces audiences. Le processus de cet examen est très important. En sa qualité d'organisme provincial de financement pour la production cinématographique et télévisée indépendante à Terre-Neuve-et-Labrador, la NLFDC espère et pense que cette étude du Comité permanent sera un volet important du processus d'examen par le CRTC de la demande de renouvellement de la licence de radiodiffusion de CBC/Radio-Canada pour 2008.

Ce soir, mes commentaires seront principalement axés sur la télévision en langue anglaise de CBC/Radio-Canada.

La NLFDC, à l'instar des organismes équivalents des autres provinces et territoires du Canada, octroie des encouragements à la production qui sont une partie nécessaire des investissements qu'utilisent les producteurs indépendants pour créer des projets. Dans le contexte des règlements, des politiques et des mandats des différents organismes qui constituent le système canadien de radiodiffusion, les producteurs indépendants jouent un rôle essentiel. Ils sont le moteur entrepreneurial et créatif de notre industrie et créent les émissions de grande qualité que le CRTC appelle les émissions prioritaires, sur lesquelles repose SRC/CBC.

Depuis sa création en 1997, la NLFDC, par le biais d'investissements en actions, de crédits d'impôt sur la main-d'oeuvre et de nombreuses initiatives de développement industriel, a été un pilier essentiel dans cette région. L'activité cinématographique est un secteur d'emploi à fort coefficient de main-d'oeuvre, où la rémunération est bonne et qui est axé sur le savoir. À Terre-Neuve-et-Labrador, cette industrie a des retombées très bénéfiques pour les régions rurales et pour d'autres industries culturelles. La communauté de la production indépendante crée des retombées économiques considérables. Elle apporte dans cette région des investissements qui n'y seraient pas faits; elle nous permet en outre de présenter nos histoires et de montrer notre créativité à notre pays et au monde entier. Ce sont les raisons pour lesquelles la province de Terre-Neuve-et-Labrador et ses habitants soutiennent l'existence de la Société de développement de l'industrie cinématographique.

Au cours de notre meilleure année jusqu'à présent, l'exercice 2005-2006, l'industrie du film et de la télévision de Terre-Neuve-et-Labrador a eu de l'activité de production pour une

valeur de 27 millions de dollars qui a généré un nombre estimatif de 340 nouveaux équivalents d'emplois à temps plein; ce n'est donc pas une activité économique négligeable dans une région de cette taille. Cependant, au cours des 18 derniers mois, les changements apportés aux politiques de gestion de la SRC/CBC se sont ajoutés à la centralisation de la production résultant de la transition au système des enveloppes de rendement des télédiffuseurs du Fonds canadien de télévision. À Terre-Neuve-et-Labrador, la conséquence a été un impact économique très marqué sur le secteur de la production indépendante et ses travailleurs.

Devant le bombardement des mass-médias étrangers, nous sommes généralement d'accord à l'échelle nationale sur le fait que nous voulons entendre des voix spécifiquement canadiennes et c'est, bien entendu, l'objectif de la SRC/CBC. Par conséquent, à l'échelle nationale, une industrie créatrice vitale ayant un fort potentiel est intimement liée à des objectifs nationaux et aux décisions de la SRC/CBC. L'industrie canadienne de la télévision a pris de l'expansion et ses intérêts sont étroitement liés à l'atteinte d'objectifs sociaux et culturels nationaux supérieurs. L'Office national du film n'a pas de bureaux à Terre-Neuve-et-Labrador. En outre, la capacité de production des installations de télévision locale de la SRC/CBC a radicalement diminué au cours des 15 dernières années. Il n'existe pas de réseau provincial de télévision éducative et les télédiffuseurs privés locaux ont des capacités et des mandats qui sont limités.

Qui permettra à Terre-Neuve-et-Labrador d'atteindre les objectifs de la politique de télédiffusion canadienne clairement mandatés, tels qu'ils ont été présentés par le ministère du Patrimoine canadien et ses organismes? Ici, sur place, ce sont à vrai dire les producteurs indépendants, la Société de développement de l'industrie cinématographique de Terre-Neuve-et-Labrador et d'autres organisations clés de l'industrie qui assument la plus lourde charge du mandat de la politique canadienne de radiodiffusion. Alors que les partenariats avec les services nationaux de la SRC/CBC demeurent essentiels pour les producteurs de Terre-Neuve-et-Labrador, les producteurs locaux ont établi au fil des années de solides relations avec les télédiffuseurs publics, et il faut que ça continue

Un grand nombre des problèmes actuels de la SRC/CBC peuvent être attribués tout simplement à un financement inférieur aux niveaux canadiens traditionnels ou aux niveaux de l'aide accordée aux télédiffuseurs publics dans d'autres pays occidentaux, compte tenu en particulier de l'affluence du gouvernement national. Ce n'est pas suffisant. Pour les sociétés de production canadiennes, c'est actuellement une très dure réalité. Les productions qui ont reçu le feu vert de télédiffuseurs nationaux ont été centralisées à l'extérieur de cette région, d'où sont traditionnellement originaires un pourcentage élevé des émissions nationales les meilleures et les plus populaires. Les ressources sont beaucoup trop minces. On s'attend à obtenir trop de contenu permettant de couvrir un trop grand nombre d'heures d'émission pour des investissements insuffisants. Le modèle de gestion pour les sociétés de production indépendantes est marginal et, pourtant, le système conçu par les décideurs dépend du produit que créent ces entreprises. L'état actuel du télédiffuseur public national n'a pas arrangé les choses.

● (1910)

Dans un environnement médiatique et dans un paysage politique en constante évolution, la SRC/CBC doit être un modèle d'uniformité et d'équité. La SRC/CBC doit établir une norme pour tous les télédiffuseurs canadiens sur les questions qui ont trait au commerce avec les sociétés de production indépendantes. La SRC/CBC devrait payer des droits de licence raisonnables sans exiger des contrats de licence trop longs et partager les droits équitablement.

En outre, les modifications apportées dans les types d'émissions diffusées à l'échelle nationale par la SRC/CBC sont pour nous un sujet de préoccupation majeur. La NLFDC estime que la SRC/CBC a la capacité unique d'avoir le courage de ses convictions et de mettre autant que possible l'accent sur l'excellence du contenu.

Dernièrement, la SRC/CBC a abandonné la production du film de la semaine et de miniséries. En outre, les services régionaux de la SRC/CBC appuyaient le développement de projets, mais ce soutien a cessé. Par ailleurs, le nombre de documentaires produits a été considérablement réduit en raison des politiques de la société favorisant la création d'émissions axées davantage sur le style de vie et sur la télé-réalité que de nombreuses personnes considèrent comme de pâles imitations des émissions télévisées américaines dont nous sommes déjà saturés. Dans un contexte dans lequel la SRC/CBC s'applique à offrir des émissions qui imitent celles que diffusent déjà des télédiffuseurs canadiens et américains privés, il semblerait que les émissions régionales et spécifiquement canadiennes soient les premières à disparaître de nos écrans de télévision.

La SRC/CBC s'est égarée. Son rôle au cours du XXI^e siècle devrait être de demeurer différente des télédiffuseurs commerciaux privés. La SRC/CBC devrait mettre l'accent sur des émissions qui ne sont pas suffisamment représentées sur les autres chaînes canadiennes et elle devrait être un organe de la diffusion de longs métrages canadiens dont le besoin se fait beaucoup ressentir. La SRC/CBC devrait être le bastion de productions typiquement canadiennes en tous genres de haute qualité, sinon à quoi servirait-elle? Il semblerait qu'actuellement, le processus décisionnel financier de la société aille de plus en plus à l'encontre du mandat de la SRC/CBC, dans le cadre du propre mandat du ministère du Patrimoine canadien.

L'accent devrait être mis sur l'excellence. Les sociétés de production et les créateurs terre-neuviens sont bien prêts à relever le défi de la compétitivité à l'échelle nationale sur cette base. C'est une période de changements rapides et radicaux dans le milieu des médias à l'échelle mondiale. Une certaine confusion et des réajustements douloureux sont inévitables, mais nous ne craignons pas le changement. Nous sommes certains de posséder le talent, la créativité et l'énergie entrepreneuriale nécessaires pour continuer de réussir à l'échelle nationale si les règles du jeu pour la politique canadienne ne sont pas contre nous.

Dans le milieu du cinéma de Terre-Neuve-et-Labrador, nous voulons seulement un accès équitable et égal aux diffuseurs nationaux et aux ressources qu'ils sont contraints en vertu des politiques et des règlements fédéraux de consacrer à des émissions canadiennes. Un examen officiel du mandat de la SRC/CBC est essentiel dans l'immédiat et des examens réguliers devraient être faits à l'avenir à mesure qu'évolue le contexte médiatique national.

En conclusion, la Société de développement de l'industrie cinématographique de Terre-Neuve-et-Labrador recommande que la SRC/CBC renouvelle et renforce ses relations avec le secteur de la production indépendante, qu'elle produise davantage d'émissions locales et régionales, réévalue ses principes actuels en matière de programmation nationale et reçoive du financement à long terme, accru et suffisant.

Je vous remercie pour cette occasion d'exposer nos opinions pour l'industrie du film et de la vidéo de Terre-Neuve-et-Labrador.

• (1915)

Le président: Merci.

Madame Golfman est-elle arrivée?

Une voix: Elle est en route.

Le président: Quand elle sera arrivée, nous lui demanderons de faire son exposé.

Nous poserons en attendant quelques questions.

Monsieur Scott.

L'hon. Andy Scott (Fredericton, Lib.): Merci beaucoup.

Étant donné que je suis le seul représentant du Canada Atlantique parmi les membres du comité, j'aimerais souhaiter la bienvenue dans la région à mes collègues, au président et au personnel du comité.

Je veux dire que je suis le seul représentant de la région parmi les membres du comité permanent, monsieur Simms.

J'aimerais avoir vos impressions sur quelques questions.

J'aimerais d'abord que vous donniez des informations plus précises sur le fait qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, et dans la région de l'Atlantique, il existe peu d'alternatives à la SRC/CBC. Vous l'avez mentionné, mais je pense qu'il est absolument essentiel que vous le clamiez haut et fort, car c'est très difficile à comprendre pour les autres régions du pays. Il ne s'agit pas uniquement du contexte des émissions qui sont diffusées à la télévision et à la radio, mais aussi de l'industrie comme telle. Sans la présence de la SRC/CBC et sans son infrastructure — je l'ai déjà signalé à Fredericton —, sans la station locale, tout ce que j'aurais, ce serait l'assemblée législative de Halifax, nonobstant le fait que j'habite la capitale, Fredericton.

Voulez-vous que j'arrête, monsieur le président? Je suis certain que vous me permettrez de récupérer le temps dont je disposais.

• (1920)

Le président: Oui, je vous créditerai une partie de votre temps.

Soyez la bienvenue, madame Golfman. J'aimerais que vous fassiez votre exposé.

Mme Noreen Golfman (présidente du conseil d'administration, Festival annuel international des films et des vidéos réalisés par les femmes): Bien, mais je suis encore en train de digérer mon souper. J'ai reçu un appel me signalant que vous avanciez à toute allure.

Nous — et j'insiste sur le « nous » — avons été invités et avons présenté un bref mémoire au nom du Festival annuel international des films et des vidéos réalisés par les femmes. Vous devriez en avoir un exemplaire.

Certains d'entre vous le savent — probablement très bien —, mais d'autres ne sont peut-être pas au courant. Je dois par conséquent révéler que je suis également présidente du comité directeur de Friends of Canadian Broadcasting. Je ne porte pas cette casquette officiellement aujourd'hui, mais les enjeux se chevauchent considérablement. Je suis également présidente de la Fédération canadienne des sciences humaines. Je représente donc d'une certaine façon quelque 50 000 universitaires du domaine des sciences sociales et humaines. J'estime être la porte-parole d'une très grande collectivité d'universitaires, de cinéastes, de producteurs, de chercheurs et d'auditeurs.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de relire intégralement le mémoire pour vous, qui est surtout axé sur la dépendance de notre festival à l'égard des produits locaux en quelque sorte, c'est-à-dire des réalisations locales. Je suis certaine, ou je présume du moins, que des membres de ce groupe-ci de témoins viennent de vous parler de la nécessité d'un engagement total de la CBC/Radio-Canada et de notre dépendance traditionnelle à l'égard de sa contribution à la production cinématographique et télévisée dans cette région.

Notre festival en est à sa 18^e édition. Chose étonnante, nous avons un budget assez considérable, subventionné en grande partie par des fonds publics. Cependant, la grosse attraction de notre festival dans cette région — on l'appelle un festival de films international, mais ce n'est pas un secret que le principal attrait est notre exposition et la présentation de produits aux audiences locales — sont les produits locaux. Une forte proportion de nos émissions ont été tributaires des investissements de la SRC/CBC dans des documentaires et des dramatiques.

Par conséquent, nous sommes préoccupés, ce qui est compréhensible je suppose, et ce, depuis quelques années déjà, pas tellement au sujet de la vigueur de notre festival, qui est devenu un événement important pour la région, pour toutes sortes de raisons, mais au sujet de l'érosion de notre mandat par l'absence de dramatiques et de comédies produites dans la région.

Nous avons eu un partenariat très dynamique avec la télévision de la SRC/CBC, mais la radio nous a aidés également au fil des années à faire notre publicité. Nous espérons que ça continuera, mais nous nous sentions plus à l'aise si la CBC National était plus attentive à la nécessité d'honorer les types d'événements que nous organisons — sinon directement, du moins indirectement, en les finançant et en fournissant des ressources pour la région.

C'est donc là un des points saillants de notre mémoire. Je serais heureuse de vous communiquer nos programmes, si vous le voulez, afin que vous puissiez constater que le contenu canadien et le contenu local sont vraiment mis en évidence dans le cadre de notre festival. Il y a quelques années par exemple, nous avons ouvert au centre des arts et de la culture local une série produite localement dans laquelle la SRC/CBC a investi des sommes considérables, appelée *Random Passage*, basée sur un roman très connu d'un auteur local. Nous avons vendu très rapidement 1 200 places, ce qui nous a aidés à nous maintenir à flot pour cette année et pour les années suivantes et nous a donné une base solide. Ce fait démontre, naturellement, l'appétit des auditoires locaux pour des histoires locales.

Vous verrez tout ça si vous allez sur notre site Web. J'en ai indiqué l'adresse dans notre mémoire. Si vous êtes intéressés à fureter, c'est la façon la plus facile de procéder. Vous y trouverez également d'excellentes vidéos à télécharger.

Je ne suis pas ici à titre de porte-parole officielle de Friends of Canadian Broadcasting, mais un passage du mémoire porte sur l'absence d'aide générale pour les émissions régionales, et en particulier pour les nouvelles qui passent à l'heure du souper et les actualités. J'ai fait aujourd'hui un certain nombre d'entrevues avec des journalistes des diverses régions du pays, car Friends a publié un communiqué et quatre tableaux basés sur l'histoire des cotes d'écoute au cours des dernières années au Canada Atlantique, y compris, naturellement, au Nouveau-Brunswick. Les tableaux révèlent de façon très graphique et détaillée la baisse des cotes d'écoute depuis que la durée de l'émission de nouvelles, qui était de 60 minutes, a été réduite à 30 minutes, malgré les tentatives ultérieures de rétablir cette heure en n'accordant pratiquement pas de ressources supplémentaires. Ces cotes d'écoute continuent, sinon de baisser, du moins de se maintenir à des niveaux très bas.

•(1925)

Un défi de taille qui se pose forcément, en ce qui concerne les nouvelles à l'heure du souper, qui a été un des éléments de base de la programmation de la SRC/CBC et de la production dans la région, consistera à récupérer les auditeurs qui ont adopté d'autres chaînes. Je pense que c'est une histoire que tout Terre-Neuvien, et pas

seulement les citadins, peut vous raconter et connaît très bien. C'était l'autre observation clé faite dans ce mémoire.

Si cela vous intéresse, j'ai apporté quatre tableaux que je me ferais un plaisir de remettre au comité. Ils sont également largement disponibles, mais je vous les remets avec plaisir. Ils sont très éloquentes.

Le président: Merci.

Nous donnons à nouveau la parole à M. Scott, et nous recommençons à zéro.

L'hon. Andy Scott: Vous devriez probablement citer deux ou trois chiffres à l'intention du comité pour que nous puissions prendre conscience de l'importance de l'écart, en ce qui concerne les cotes d'écoute ici, surtout l'heure du souper... En fait, cette émission de nouvelles est passée d'une heure à sa suppression totale, puis elle a été rétablie avec une durée de 30 minutes pour revenir enfin à une heure. De toute façon, c'est un exemple.

Il est essentiel de savoir dans quelle mesure il s'agit d'un problème de ressources. On pense généralement que c'est le cas mais, de temps à autre, on se demande si c'est une question de ressources ou si c'est plutôt dû aux décisions de la direction. Quand c'est le cas, nous en revenons au dilemme auquel nous sommes confrontés, car nous pourrions recommander au Parlement que le montant du crédit annuel soit considérablement augmenté pour apprendre ensuite que rien n'a changé de la façon dont nous voulions que ça change, et en particulier dans les régions. Je ne suis pas certain que nous puissions être de quelque utilité en la matière. Il s'agit d'une radio publique nationale et pas d'une radio ou d'une télévision d'État.

Par conséquent, nous devons essayer de comprendre comment nous pourrions procéder. Il y a peut-être quelque chose dans la formulation du mandat, bien que je pense qu'il soit juste de dire que la plupart des gens estiment qu'il ne serait pas nécessaire de modifier tant que ça le mandat; il suffirait plutôt de le respecter. Veuillez nous aider dans ce domaine.

En ce qui concerne les médias d'information, pourriez-vous faire des suggestions au sujet des possibilités qui s'offrent? Je pense qu'il existe une grosse opportunité dans ce domaine. C'est un moment historique pour le radiodiffuseur national public, et j'estime qu'il pourrait saisir l'occasion. Nous sommes déjà en avance dans certains domaines. J'aimerais par conséquent que vous fassiez des commentaires à ce sujet.

On discute également de l'opportunité de faire de la publicité ou de s'en abstenir. Pourriez-vous donner chacun votre opinion à ce sujet?

M. John Doyle: En ce qui concerne votre première question, monsieur Scott, celle sur la dépendance à l'égard de la SRC/CBC — nous avons toujours forcément de la difficulté à avouer que nous sommes dépendants de quoi que ce soit dans cette région, étant donné qu'on nous accuse toujours d'avoir une dépendance excessive —, compte tenu des techniques de diffusion actuelles, qu'il s'agisse de techniques de télédiffusion par satellite ou de télédiffusion numérique par câble ou par Internet, il est indéniable que la dépendance du signal de diffusion en direct de la SRC/CBC n'est plus la même qu'elle était. Je pense qu'il s'agit plutôt d'une dépendance à l'égard du type de programmation que seule cette dernière semble être disposée à faire.

Je n'ai pas étudié les mandats des autres télédiffuseurs. Je présume qu'ils devraient faire davantage de programmation régionale, de programmation originale, davantage de dramatiques de qualité, etc., qu'ils ne le font actuellement. Mais, depuis des années, il est démontré que c'est la SRC/CBC qui fait ça. Dans cette région, les autres médias électroniques font très peu d'émissions locales originales de qualité ou d'émissions régionales qui sont diffusées sur les réseaux nationaux. Je pense qu'il est clair, à une simple lecture du mandat de la SRC/CBC, tel qu'il est énoncé dans la loi, qu'il consiste à donner aux régions un reflet d'elles-mêmes et à donner aux autres régions du pays un reflet des différentes régions et à refléter la globalité canadienne.

En réponse à la question dans laquelle vous demandiez s'il s'agissait d'un problème de ressources ou des décisions de la direction, je pense que c'est un mélange des deux. J'ai rencontré plusieurs membres de la direction de la SRC/CBC à certaines occasions publiques, et même si on retourne quelques années en arrière, il semblerait que l'engagement envers les régions ne soit pas très vigoureux. C'est probablement inévitable lorsqu'on a son siège à Toronto et qu'on se trouve avec la masse à Toronto; l'industrie de la télévision est essentiellement établie à Toronto.

Je me souviens qu'un jour j'étais installé dans un café-bar situé en face de l'édifice de la CBC, du centre de télédiffusion, avec un membre de la haute direction de la société et qu'avec nos hors-d'oeuvre et nos boissons coûteux, nous nous étions dit que le reste du monde, ou le reste du Canada, pouvait disparaître à ce moment-là et que ça ne nous manquerait pas du tout. Nous étions complètement enfermés dans notre bulle. Nous avions tout ce dont nous avions besoin. Nous étions entourés des personnes les plus talentueuses au pays, nous consommions la nourriture et les vins les plus raffinés et étions en face de ce gros édifice. Nous n'avions donc pas besoin de Terre-Neuve. Le brouillard pouvait bien tomber sur la province et le réseau pouvait bien fermer ses portes, ça ne nous aurait pas manqué. Par conséquent, tant que cette attitude persistera, ça posera un problème.

Comme vous le signalez, on ne peut pas donner l'ordre aux membres de la haute direction de ne pas penser de cette façon. Si vous examinez toutefois le mandat comme tel, il est clair qu'il contient une importante composante régionale et qu'il n'a jamais été spécifié dans le mandat d'une organisation nationale canadienne qu'il fallait oublier tout ce qui se trouve à l'extérieur de son siège, situé en l'occurrence à proximité de la Tour du CN.

Ce sont là tous les commentaires que je ferai à ce sujet.

● (1930)

M. Chris Bonnell: Lorsque la Société de développement de l'industrie cinématographique a été créée, en 1997, l'activité de production dans cette province était évaluée à un peu plus de 1 million de dollars; en outre, comme je l'ai signalé dans mon exposé, au cours de notre meilleure année, l'exercice 2005-2006, nous avons atteint un sommet de 27 millions de dollars en activité de production. Pour vous donner une idée de ce que cela représentait, à l'exception d'un long-métrage de 4 millions de dollars, le reste de cette activité étaient des productions de la SRC/CBC. C'est donc énorme pour cette industrie dans cette province.

Pendant des années, nous avons l'habitude de reconnaître que pour les plus grosses productions, le bureau national de la SRC/CBC devait accorder la licence de radiodiffusion nécessaire. Dans le passé, avec le TransCanada Development Fund, le bureau local de la CBC était un partenaire de très grande importance dans l'élaboration de nos projets pilotes et autres projets. On dirait que cela a disparu

dernièrement, parce que la SRC/CBC a actuellement un ciblage national et adopte une approche axée davantage sur la télé-réalité que sur les séries dramatiques ou les films d'époque. C'est donc très décourageant pour nous. Nous ne réclamons pas un droit, mais nous demandons un accès juste et équitable à la concurrence.

Dans le passé, la plupart de nos productions avaient beaucoup de succès à l'échelle nationale et internationale. Nous reconnaissons qu'une histoire qui se passe à Terre-Neuve est inutile si elle n'est pas susceptible d'intéresser les habitants des autres régions du Canada et ceux d'autres pays. Nous aimerions toutefois qu'on mette en place un processus pour savoir à quoi s'attendre.

En 1998 ou 1997, lorsque le budget de la SRC/CBC a été considérablement réduit, il fallait surtout générer des recettes alors que ce n'était pas nécessaire jusque-là. Par conséquent, on met maintenant énormément l'accent sur la publicité et sur le façon de l'obtenir. Je pense donc qu'il est essentiel de se remettre à considérer la SRC/CBC comme un télédiffuseur national et à penser qu'elle devrait se comporter ainsi en axant ses efforts sur les activités qu'elle est censée avoir pour être une voix unique et authentiquement canadienne. C'est là le principal objectif.

L'autre problème qui se pose est lié aux changements qui ont été apportés au Fonds canadien de télévision. Immédiatement après la mise en place des enveloppes de rendement, nous avons pu observer une centralisation accrue des productions, sujet que M. Doyle a évoqué en mentionnant le délicieux petit cercle de Toronto.

Le président: Merci.

Madame Golfman.

Mme Noreen Golfman: J'aimerais mentionner quelques chiffres à cette occasion; certains d'entre eux sont très éloquentes.

En 1996, la part d'auditoire de CBC TV/CBNT était de plus de 43 p. 100. C'était un des chefs de file dans le domaine en Amérique du Nord. Comme je l'ai signalé, tous les Terre-Neuviens pourraient vous le confirmer. Tout le monde allumait la télé pour voir Rex Murphy, Ray Guy et même moi, je le faisais aussi — je le reconnais en toute modestie. Pendant des années, l'émission de l'heure du souper de CBC, *Here & Now*, a dominé. On se demande donc bien ce qui justifie qu'on ait réduit les activités ou cassé les reins d'une entreprise qui avait du succès. Nous n'avons jamais reçu de réponse claire, cohérente et rationnelle à cette question.

On a tendance à adopter une vision de l'univers dont le centre serait en quelque sorte Toronto, mais c'est absolument insensé ou, peut-être qu'à la suite de cette vision, on a estimé que les autres émissions de nouvelles de l'heure du souper à l'échelle nationale, surtout dans les zones urbaines, n'attiraient pas beaucoup de téléspectateurs et, par conséquent, c'est nous qui avons payé. C'était, naturellement, une décision à très courte vue, car la part d'auditoire a chuté radicalement. Comme l'indique notre tableau, ces chiffres sont fondés sur une recherche très fouillée faite par une entreprise de recherche-médias. En 2006, la part d'auditoire a diminué à 13,8 p. 100. Qui regarde donc ces émissions? Moi, probablement toutes les personnes qui se trouvent à cette table, et peut-être aussi toutes celles qui se trouvent dans cette pièce. Cependant, les téléspectateurs ont adopté d'autres télédiffuseurs et c'est très difficile de les récupérer.

Il semblerait qu'il existe un lien étroit entre la diminution des ressources et la baisse des cotes d'écoute. C'est du moins ce que nous pouvons présumer. Pour aborder la question de la gestion, il s'agissait d'une décision de la haute direction et personne ici n'a eu voix au chapitre. Pour utiliser le type de tournures auxquelles nous sommes habitués, nous avons tous été victimes d'une décision prise dans les coulisses. À partir de 1996, la part d'auditoire a baissé de 43 p. 100 à 37 p. 100 puis a remonté légèrement à 40 p. 100 pour diminuer ensuite à 27 p. 100, 18 p. 100, 15 p. 100 et, maintenant, 13,8 p. 100. C'est une diminution plutôt étonnante sur une aussi courte période.

C'est en quelque sorte catastrophique. Sans exagérer, ces réductions et le remplacement par une émission différente d'une heure ou de 30 minutes à l'heure du souper a miné la bonne volonté.

● (1935)

Le président: Merci.

Madame Bourgeois.

[Français]

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Monsieur le président, merci beaucoup.

Madame, messieurs, bonsoir. Je suis très heureuse d'être parmi vous.

Tout d'abord, vous comprendrez qu'à part notre président, qui est un député du Parti conservateur, il n'y a que les partis d'opposition ici ce soir. J'ose espérer que ce n'est pas le reflet de ce que les conservateurs pensent de Terre-Neuve.

Deuxièmement, lorsqu'on me parle de culture, je vibre énormément, pour la simple raison que le peuple du Québec essaie de préserver sa culture. Dites-vous que les problèmes que vous vivez actuellement, nous les avons vécus il y a peut-être 25 ou 30 ans. Nous avons enclenché une sorte de détour. Il va falloir que vous enclenchiez, vous aussi, ce détour. C'est ma perception. Il va falloir que vous donniez le coup de barre, parce que cette fédération ou cette confédération ne vous aidera pas. Dites-vous bien que vous serez noyés dans tout ce grand pays.

Cela étant dit, je vais poser ma première question à M. Doyle. Monsieur Doyle, je pense qu'il n'y a pas de prix pour la culture. C'est une prémisse que j'émetts. Vous avez dit que le mandat de la Société Radio-Canada doit être maintenu. Ne croyez-vous pas que nous puissions l'amender en ajoutant des exigences particulières?

M. John Doyle: Lesquelles, par exemple?

Mme Diane Bourgeois: Pour vous, il semble que le mandat de la société est clair. Mais il reste quand même que vous avez des demandes sur le plan de la culture. M. Bonnell demande des ententes équitables, et ainsi de suite. Madame a d'autres types de demandes. Ne pensez-vous pas que dans le mandat de la société, nous, en tant que législateurs, pourrions promouvoir une augmentation du mandat ou des exigences particulières?

[Traduction]

M. John Doyle: Oui, je suis certain que vous avez raison. De toute évidence, nous n'obtenons pas les résultats que nous recherchons avec le mandat actuel. Faut-il exiger tout simplement que le mandat soit respecté ou, comme vous le suggérez, faut-il spécifier clairement dans le mandat que... Quand je lis le mandat, je trouve que tout y est. Vous estimez toutefois qu'il est essentiel de spécifier de façon explicite que, pour rendre compte de la diversité régionale, il faut investir des ressources suffisantes. On ne peut pas se contenter de calculer que, puisque la population de Terre-Neuve

représente 1,9 p. 100 de la population canadienne, 1,9 p. 100 du budget sera consacré à cette province. Nous savons tous que les petites régions ont peut-être besoin d'un pourcentage plus élevé du budget qu'une région urbaine.

Cette question est naturellement liée à celle de la concentration de la population dans les zones urbaines et des conséquences de cette situation pour nous qui avons décidé — ou sommes forcés, pour une raison ou une autre — de vivre en dehors des centres urbains.

Oui, je serais tout à fait disposé à vous donner mon appui — et vous auriez certainement celui de notre organisation également — si vous trouviez une possibilité de faire en sorte que le mandat soit plus précis et qu'il soit plus difficile de le contourner. C'est certain.

● (1940)

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Pour cela, il faudrait qu'on reçoive vos mémoires. J'ai d'ailleurs un rappel à vous faire en ce sens. En effet, moi, je ne les avais pas. J'aime bien me préparer avant et aller fouiller. Toutefois, madame a un site Web. On ira consulter ce site.

Avant de passer à M. Bonnell, je vais m'adresser à madame.

Madame, je suis très heureuse de voir des femmes qui font un festival annuel des films et des vidéos réalisés par des femmes, pour la simple raison qu'il faut dire à ces messieurs, ici, que lorsque les femmes touchent à quelque chose, elles sont des facteurs de changement. Les femmes changent la famille, car elles passent des valeurs, elles s'occupent des enfants qui plus tard seront des hommes et des femmes mûrs, et elles changent aussi les hommes. Alors, je trouve extraordinaire de voir que des femmes sont un facteur de changement ici, à Terre-Neuve. Je vous félicite.

Vous nous avez dit que vous étiez déjà partenaire de la radio de la Société Radio-Canada. Votre organisme a besoin de financement local. S'il n'avait pas de financement, votre organisme pourrait-il se contenter de meilleurs partenariats avec la Société Radio-Canada?

[Traduction]

Mme Noreen Golfman: Absolument. Nous avons fait le plus grand nombre de tentatives possible pour attirer un auditoire francophone, pour nous créer un auditoire et établir des partenariats avec CBC Radio et Radio-Canada. Les films québécois occupent depuis des années une place importante dans notre programmation, notamment pour les raisons que vous avez exposées, car vous comprenez le caractère distinct du patrimoine culturel que met en évidence notre programmation.

Nous sommes prêts à faire des affaires avec toutes les régions du Canada en quelque sorte, mais nous avons une affinité particulière avec la SRC/CBC, en raison de son mandat public, et aussi avec les films, les productions ainsi que la radio et la télévision québécoises.

Pour en revenir à vos commentaires initiaux concernant le fait que le comité n'est pas entièrement représentatif des enjeux gouvernementaux en raison de sa constitution ou de sa présence ici ce soir, j'aimerais faire un petit compliment — et il en a certainement besoin — à Loyola Hearn, qui défend ardemment la programmation locale et la production régionale en notre nom depuis des années, et qui a participé sans faute, depuis qu'il est élu, à toutes les réunions concernant le type de sujets dont nous discutons ce soir.

Je pense que c'est vrai également en ce qui concerne Norm Doyle. C'est un fait que M. Simms reconnaît probablement.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: J'aurais une toute petite question à poser, monsieur le président.

Je connais M. Hearn. En effet, c'est un excellent monsieur, un excellent bonhomme, mais ce n'est pas lui, malheureusement, qui est membre du comité. Il n'aura pas de décision à prendre. J'aurais donc aimé que les autres députés conservateurs membres du comité soient là. Je trouve épouvantable qu'ils ne soient pas là. Vous payez vos taxes comme n'importe quel autre citoyen canadien, même si vous êtes loin.

Monsieur Bonnell, ma question est très précise. Vous avez parlé d'équité, d'accès équitable. Pouvez-vous me dire ce que vous entendez par accès équitable? Soyez franc et honnête. La Société Radio-Canada est-elle équitable actuellement envers les producteurs indépendants?

[Traduction]

M. Chris Bonnell: C'est une question tendancieuse.

Non, je pense que, dans le contexte du système actuel, en ce qui concerne le réseau anglais de la SRC/CBC, on accorde la préférence dans l'octroi des licences aux producteurs de Toronto. C'est clair. J'ai fait tout à l'heure un commentaire au sujet des enveloppes de rendement du Fonds canadien de télévision. On a procédé ainsi dans le volet développement également. Nos homologues et nous-mêmes n'intervenons plus à titre de bailleurs de fonds provinciaux à l'étape du développement. C'est la SRC/CBC qui décide ce qu'elle veut en matière de développement et c'est ce qui aboutit à la production.

Nous avons constaté que cela avait un impact énorme. Il est actuellement très difficile d'obtenir quoi que ce soit de la SRC/CBC pour le développement si l'on n'a pas eu de la chance à la première étape. C'est donc un volet très important.

En ce qui me concerne, la SRC/CBC a toujours été une initiation et, sous la nouvelle direction, la société cible plutôt maintenant les jeunes de 18 à 25 ans. On sait en quelque sorte qu'on devient vieux quand on commence à aimer la ligne d'une Volvo; au Canada, quand on atteint un certain âge, on se met à écouter la radio et à regarder davantage la télévision de la SRC/CBC. Pendant des années, la société a eu des auditoires fidèles, mais ils ont maintenant disparu. On commence à les perdre à cause de ce type différent d'émissions de télé-réalité. Les téléspectateurs vont maintenant chercher ailleurs de bons documentaires, de bonnes miniséries et de bonnes séries ou films d'époque.

● (1945)

Le président: Merci.

Monsieur Angus.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Merci beaucoup pour cette discussion.

Je poserais d'abord une question à M. Bonnell concernant la diminution très marquée du nombre d'émissions produites ici que vous avez signalée. Leur nombre a chuté au cours des dernières années. Vous avez signalé la tendance à mettre davantage l'accent sur les émissions de télé-réalité. Est-ce parce qu'elles sont peu coûteuses à produire?

M. Chris Bonnell: Absolument. Elles sont beaucoup moins coûteuses à produire. Le volet développement n'est pas le même et la préparation d'un scénario est très facile. La production n'est pas aussi coûteuse qu'en ce qui concerne les autres types d'émissions, c'est certain.

M. Charlie Angus: Monsieur le président, je suis heureux que ma vieille grand-mère ne soit plus en vie et ne soit pas obligée de regarder des émissions de télé-réalité tous les soirs. Elle n'en reviendrait pas. Si je fais ce commentaire, c'est parce que ma famille est originaire des Maritimes. Mes ancêtres étaient des mineurs du Cap-Breton; ils travaillaient dans des mines d'or. Nous avons vécu en exil jusqu'à ce que notre nouveau lieu d'exil devienne notre chez nous. Les émissions de variétés comme les John Allan Cameron Shows et le Don Messer Show renforçaient considérablement notre sentiment d'appartenance. Nos horloges étaient réglées pour regarder ces émissions.

Je ne vois plus jamais ce type d'émissions à la télévision. J'y ai repensé l'autre jour alors que j'étais à Rouyn-Noranda, la circonscription voisine de la mienne, qui est Abitibi-Témiscamingue; j'y ai vu deux émissions de variétés en même temps, pendant les heures de grande écoute, sur deux chaînes différentes qui diffusaient le type d'émissions que nous prenions pour acquis jusque dans les années 70 et 80. Je ne vois plus jamais ça.

Pensez-vous que la disparition de ce type d'émissions — et je ne parle pas uniquement d'une voix maritime régionale, mais d'émissions de variétés, d'émissions musicales et d'histoires canadiennes présentées de différentes façons — a réduit les possibilités qu'ont les artistes de Terre-Neuve de se faire connaître dans les autres régions du pays?

M. John Doyle: Oui, absolument. Comme je l'ai brièvement signalé, l'occasion pour les artistes de cette région d'avoir un auditoire national est extrêmement importante, qu'il s'agisse de cinéma, d'arts visuels ou de littérature; c'est précisément l'occasion qu'a pu leur offrir la SRC/CBC. Mais, depuis quelque temps, elle le fait de moins en moins en raison du nombre d'émissions qui ne sont pas produites dans la région.

M. Charlie Angus: J'aimerais faire le commentaire suivant pour qu'on en discute.

J'ai toujours été fasciné par l'importance du caractère distinct d'un lieu. Il y a un principe qui est appliqué dans le milieu du spectacle... Je viens du milieu de la musique où l'on applique un principe commercial en vertu duquel il est essentiel que les paroles de chansons soient exemptes de tout dialecte local, de noms de lieux locaux et de faire en sorte que ce soit « passe-partout » pour qu'elles puissent se vendre partout. C'est naturellement « passe-partout » dans un style très américain. On estime que la chanson se vendra mieux si elle n'est pas associée à un lieu bien précis.

On pense toujours que les gens ont un très grand appétit pour tout ce qui a un caractère distinctif. Ils veulent la réalité d'un endroit. Toronto peut être Bayside. Toronto peut être Toronto et peut être n'importe quelle ville. Terre-Neuve ne peut pas vraiment cacher son identité: on est à Terre-Neuve.

Par conséquent, dans un contexte où il faut faire concurrence à la production télévisée commerciale, si la SRC/CBC ne s'en charge pas, quelles chances avez-vous que les télédiffuseurs privés, des chaînes comme CTV et Globals, vous permettent de raconter vos histoires, pas seulement à l'échelle régionale, mais là où elles méritent d'être diffusées, à savoir sur un réseau de télévision national?

M. Chris Bonnell: Je pense que vous prêchez à un converti.

Oui, ça ne fait pas de doute; c'est bien son mandat. C'est le but d'un télédiffuseur public.

Il ne s'agit pas de raconter n'importe quelle histoire sur Terre-Neuve; il faut que ce soit des histoires susceptibles d'être appréciées non seulement par des Terre-Neuviens mais aussi par les autres Canadiens et par les étrangers. Nous avons vu *Above and Beyond*. Cette série a eu beaucoup de succès à l'échelle nationale et elle s'est vendue en Europe. Certains projets concernent des histoires terre-neuviennes qui suscitent toutefois de l'intérêt partout ailleurs.

• (1950)

M. Charlie Angus: Je voudrais poser une question concernant l'absence de publicité à la SRC/CBC ou concernant le caractère distinct des émissions. Quel rôle les télédiffuseurs privés ont-ils à jouer dans ce domaine et doivent-ils porter leur part du fardeau? Je pose cette question car, en raison des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu concernant la substitution de signaux identiques, il s'agit d'un milieu très protégé.

Les chiffres que nous avons indiqués que les dépenses par habitant pour la télévision nationale canadienne sont les moins élevées — en tout cas, beaucoup moins élevés qu'en Australie et que... sans compter l'Angleterre — alors que nos dépenses concernant la télévision étrangère sont beaucoup plus élevées que celles de tous nos principaux concurrents. Je ne fais pas de ventilation des chiffres entre la SRC/CBC et les télédiffuseurs privés; il s'agit de chiffres globaux. Quel rôle les télédiffuseurs privés doivent-ils avoir pour prendre la relève et s'assurer que nous ayons non seulement un marché intérieur compétitif et la voix de la SRC/CBC mais aussi que les télédiffuseurs privés diffusent de bonnes dramatiques et de bonnes comédies?

Mme Noreen Golfman: J'espère que vous répondez en quelque sorte vous-même à votre question; en tout cas, vous nous poussez à dire que les télédiffuseurs commerciaux doivent suivre le mandat prévu dans la Loi sur le CRTC. Si on les forçait à s'y conformer, leur programmation aurait un aspect très différent de ce qu'elle est actuellement.

Le concept des émissions diffusées simultanément est, naturellement, bizarre. Comme certaines personnes l'ont déjà signalé, il privilégie considérablement les radiotélédiffuseurs privés. Il donne une idée très fautive de la nature de la programmation canadienne aux heures de grande écoute. Un Martien qui passerait d'une chaîne à l'autre dans notre pays serait surpris en voyant la place qu'occupe le contenu américain pendant les heures de télédiffusion à grande écoute, au Canada anglais en tout cas.

Ce que nous voudrions, c'est que le milieu de la radiotélédiffusion soit prospère et concurrentiel. C'est la solution idéale. Il ne s'agit pas d'avoir un système intégralement étatique ou entièrement public. En fait, à bien des égards, nous avons la possibilité d'être un système idéal et d'être un modèle pour les autres pays, mais nous nous sommes laissés aller — les radiotélédiffuseurs en tout cas — par appât du gain et pour des raisons de privilège. La recherche de l'intérêt personnel a été possible aux dépens des auditeurs et des téléspectateurs.

Une bonne panoplie de radiodiffuseurs commerciaux élargirait non seulement le champ mais augmenterait la production, décuplerait les talents et maintiendrait les emplois au Canada. La situation actuelle n'est pas due uniquement à ce qui se trouve devant la caméra, mais aussi aux conséquences de la télé-réalité, et de la diminution de la production ainsi que du contenu canadien. Quand on ne peut pas raconter ses propres histoires dans les régions ou à l'extérieur, on pousse les personnes de talent qui se trouvent derrière la caméra à aller chercher du travail ailleurs; elles vont donc aux

États-Unis, en Angleterre ou dans une autre province, ou bien à Toronto ou à Vancouver...

M. Dorian Rowe: Ou bien elles changent complètement de secteur.

Mme Noreen Golfman: Elles vont travailler effectivement dans un secteur tout à fait différent, dans lequel les compétences qu'elles ont acquises peuvent peut-être être exploitées de façons différentes.

C'est à mon avis une grosse histoire sociale et il est essentiel de le reconnaître. Je ne pense pas que certaines personnes parmi nous refusent aux radiotélédiffuseurs privés le droit d'exister ou de prospérer, mais il faut que ceux-ci prospèrent dans le service que leur dictent d'offrir les règlements du CRTC. Sinon, nous devons vraiment nous poser des questions sur l'autorité ou sur le pouvoir du CRTC et sur l'acceptation de cette situation par notre gouvernement.

M. Charlie Angus: Merci.

Le président: Merci.

Avant de donner la parole à M. Simms, j'aimerais faire deux ou trois commentaires et poser quelques questions.

Je faisais déjà partie de ce comité lorsque le crédit de 60 millions de dollars a été instauré pour la SRC/CBC. Il a été reconduit au cours des dernières années et, cette année, la ministre a accordé le montant de 60 millions de dollars prévu pour deux ans pour chacune des deux années. Je pensais que le but de ce crédit de 60 millions de dollars était de passer à nouveau d'une émission de 30 minutes à une émission d'une heure à l'heure du souper. N'est-ce pas le cas?

• (1955)

Mme Noreen Golfman: Non, je ne pense pas que ce soit le cas. D'après ce que nous avons pu comprendre, le passage à une émission de 60 minutes devait se faire avec pratiquement les mêmes sommes que celles qui avaient été accordées ou utilisées pour l'émission de 30 minutes. C'était indiqué clairement dans une note de service générale de la haute direction de la SRC/CBC, à savoir que le passage à une émission de 60 minutes ne devait pas se faire aux dépens de la programmation nationale.

Si vous examinez ce qu'est devenue cette émission de 60 minutes dans les différentes régions du pays, vous verrez que la preuve est là. Les prévisions météorologiques sont répétées toutes les dix minutes et on ne voit pas beaucoup de nouveaux visages, s'il y en a, devant la caméra.

Par conséquent, ça ne représente pas une grosse différence. Il s'agit en fait d'une version allongée de l'émission de 30 minutes. On ne remarque aucune preuve d'investissement supplémentaire.

Le président: J'accorde beaucoup d'importance aux arts. Je viens d'une petite localité appelée Sebringville, située dans la périphérie directe de Stratford, en Ontario. Je me souviens des tentes et de l'expansion qu'a prise le Festival de Stratford. Je sais que ces vedettes sont importantes et qu'il est important de les conserver. Il faut que les affaires tournent.

Je sais qu'un des facteurs au Canada est que la valeur de notre devise a changé. Ça ne devrait pas nécessairement avoir une incidence pour les producteurs, pour les réalisateurs et pour les travailleurs de la production qui travaillent pour la SRC/CBC, mais ça pourrait expliquer en partie pourquoi il y aurait un peu plus de travailleurs dans ce secteur et pourquoi la concurrence pourrait être un peu plus vive.

Est-ce que mon raisonnement est exact? Au cours des années, avec le dollar qui ne valait que 0,60 \$ ou 0,65 \$ US, de nombreuses sociétés de production ou autres types d'entreprises ont pris de l'expansion. Maintenant, on régresse. Ce sera probablement pire si la valeur de notre devise augmente encore.

M. Chris Bonnell: Oui, il ne fait aucun doute que l'augmentation de la valeur de notre dollar...

Dans les grands centres de services de production comme Vancouver et Toronto, au Canada anglais, les producteurs qui travaillaient en sous-traitance pour des maisons de production de Los Angeles se sont rendu compte qu'ils devaient maintenant plutôt chercher des productions d'un caractère plus canadien. C'est le résultat de la plus-value de notre devise. Mais ça reste un processus concurrentiel.

Étant donné que nous sommes à 700 milles au milieu de l'océan, nous ne faisons pas vraiment beaucoup de productions en sous-traitance pour d'autres producteurs. Nous faisons surtout des productions canadiennes ou des coproductions. Bien que les producteurs qui travaillaient généralement en sous-traitance pour d'autres producteurs se lancent maintenant dans la concurrence pour les mêmes licences de radiotélédiffusion, le processus devrait demeurer concurrentiel. Ce sont les meilleurs projets qui devraient l'emporter.

Le président: Ma dernière question est peut-être plutôt un commentaire. Je sais très bien l'impact qu'a eu dans diverses régions, y compris à Terre-Neuve, la décision de réduire la durée de l'émission d'une heure qui était diffusée à l'heure du souper. On a fait la même chose à Windsor. Je suis allé à Windsor à différentes périodes et je sais très bien quelle différence ça a fait. Par conséquent, je sais ce qui se passe.

Monsieur Simms.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci de m'avoir permis d'assurer l'intérim. Je suis heureux d'être de retour au comité du patrimoine, même si ce ne sera que brièvement. Je suis heureux de vous revoir, et M. Lahaie également.

Monsieur Angus, tout ce que je peux dire, c'est que vous êtes la prunelle de mes yeux.

J'aimerais parler de production locale, mais je voudrais faire auparavant un commentaire sur l'heure des nouvelles. Il y a environ un an, nous avons reçu ici le président de la SRC/CBC et je lui avais signalé que la décision de réduire la durée de cette émission à 30 minutes avait des répercussions négatives. J'aurais voulu avoir les chiffres qu'a présentés Mme Golfman, car ça m'aurait permis de donner beaucoup plus de poids à mes commentaires.

Le président m'a toutefois causé un choc à cette occasion-là en annonçant qu'on revenait à la formule de 60 minutes, mais seulement à titre de projet pilote. Je présume que c'est encore à l'état de projet pilote, quoiqu'un de mes collègues, qui se trouve au fond de la pièce, fait signe que non de la tête.

Je présume que la formule a été rétablie définitivement, n'est-ce pas?

On me fait signe que oui, mais...

• (2000)

Mme Noreen Golfman: Oui, pour le moment.

M. Scott Simms: Un de mes amis de la SRC/CBC, qui se trouve au fond de la salle, me fait signe que oui. Merci.

Je voudrais également faire un commentaire au sujet de la production locale, surtout ici, à Terre-Neuve-et-Labrador, qui nous manque beaucoup depuis un certain temps. J'ai passé mon enfance dans cette province et, quand tous les autres enfants regardaient *The Friendly Giant*, je regardais *Skipper and Company* — pauvre vieux Skipper! Pour tous les autres Canadiens qui n'étaient pas de Terre-Neuve, c'était une émission pour enfants qui était légendaire.

Cela dit, je suis encore convaincu que la radiotélédiffusion régionale de la SRC/CBC a un but qui va au-delà de ses frontières. Elle a une histoire à raconter sur les trois côtes. J'apprécie personnellement le fait de pouvoir regarder les émissions de la SRC/CBC et d'apprendre quelque chose au sujet de l'histoire de la facture d'orgues d'église au Québec. C'est extrêmement intéressant. Le fait qu'un habitant de la Saskatchewan puisse entendre de l'information au sujet de l'île Fogo, qui est considérée comme un des quatre coins du monde, me reconforte également.

Above and Beyond est un projet auquel je m'intéresse beaucoup et ce, pour deux raisons. Je pense que Paul Pope a un talent exceptionnel, mais je trouve également que c'est une histoire formidable.

Quel processus — et cette question-ci vous concerne peut-être, monsieur Bonnell; j'aurais voulu que M. Pope soit ici pour en parler — a été suivi pour porter cette histoire à l'écran? M. Pope a-t-il eu beaucoup de difficulté, à titre de producteur indépendant de cette province, à faire accepter cette histoire par le radiotélédiffuseur national?

M. Chris Bonnell: Je ferai quelques commentaires, puis M. Doyle pourrait peut-être répondre à votre question. Il est en fait un des scénaristes de *Above and Beyond*.

M. Scott Simms: Toutes mes excuses.

M. Chris Bonnell: Ça va.

C'était un processus difficile. Il faut un temps interminable pour arriver à produire une émission. Je pense que le projet a été en cours de développement pendant trois ans, et presque quatre.

Nous avons un allié à la SRC/CBC. Il y avait une personne dans la société qui avait une très haute opinion du projet. Il aimait l'histoire et il s'est battu sans relâche pour que le projet se réalise. Nous avons perdu cet allié.

M. John Doyle: La réalisation d'un projet est toujours un dur combat. Une série télévisée ou un long-métrage représente une entreprise très ardue. Quand on voit une bonne production, pensez un peu à toutes les vedettes qui ont dû se succéder pour en permettre la réalisation. Il faut des gens comme Paul Pope, qui était un des producteurs de cette série. C'est une personne qui a un talent exceptionnel et est très motivée. En outre, comme l'a signalé M. Bonnell, il faut un allié au sein de l'organisation.

À certains moments pendant la réalisation de cette série, on avait l'impression que l'issue du projet était compromise. Aux niveaux les plus élevés, Slawko Klymkiw ne s'y intéressait pas particulièrement. Il ne pensait pas que la série présentait un intérêt national et ne voyait pas pourquoi on la réaliserait. C'est grâce à la persistance et au fait que c'était essentiellement une bonne idée... C'était une bonne histoire.

M. Scott Simms: Puis-je faire un bref commentaire?

Je reviens à *Random Passage*. C'est le cas d'une histoire formidable, et c'est une des émissions qui a obtenu la cote d'écoute la plus élevée de toute l'histoire de l'Irlande. Sans l'Irlande et le Québec, cette série n'aurait pas pu être réalisée. Vous pouvez peut-être me corriger si je fais erreur.

Mme Noreen Golfman: C'est exact. C'était une coproduction.

M. Chris Bonnell: C'était une coproduction interprovinciale avec Terre-Neuve et Québec et une coproduction internationale avec l'Irlande.

M. Scott Simms: Bien. Je présume que nous n'aurions pas pu réaliser cette série seuls — et je ne vise pas du tout Slawko Klymkiw —, parce que quelqu'un trouvait peut-être qu'elle ne présentait pas d'intérêt à l'échelle nationale, à l'instar de *Above and Beyond* en quelque sorte.

Mon problème est qu'on ne peut pas attendre qu'un phénomène comme *The Shipping News* se produise une fois tous les dix ans.

M. Chris Bonnell: Comme nous l'avons signalé, lorsque la société a été créée, en 1997, nous étions parfaitement conscients du fait que si nous devions attendre des productions en sous-traitance, nous n'aurions pas d'industrie cinématographique dans cette province et nous ne pourrions pas raconter nos histoires. C'était très clair. Nous avons beaucoup mis l'accent là-dessus.

Étant donné que *Random Passage* était une série d'époque avec une valeur de production élevée, nous avons eu la grande chance que RTÉ, qui est le pendant irlandais de la SRC/CBC, avait la même opinion que nous quant à l'intérêt de cette histoire. C'est la clé de la réussite de ce projet. La plupart du temps, avec ces productions à grand budget, il faut aller chercher des fonds à l'extérieur de la province et à l'étranger pour faire les montages financiers nécessaires.

M. Scott Simms: Monsieur Bonnell, est-il difficile de maintenir un minimum d'infrastructure pour faire ceci?

Nous avons un centre à Corner Brook. Choisissons ce centre pour nous situer sur l'échelle globale. En d'autres termes, si je fais un long-métrage et que j'examine la côte de Bonavista et la trouve parfaite, estimant que c'est exactement ce dont j'ai besoin, ce serait une honte que ce ne soit pas réalisable sur le plan technique. Est-ce réalisable sur le plan technique? Je me demande quelles difficultés on peut avoir à maintenir ce type d'industrie sans la SRC/CBC, par exemple.

• (2005)

M. Chris Bonnell: C'est impossible sans la SRC/CBC.

M. Scott Simms: Nous ne pouvons donc pas attendre le prochain *The Shipping News*.

M. Chris Bonnell: Non, absolument pas.

L'autre fait qu'il est important de signaler est que *Above and Beyond*, par exemple, était une minisérie. Le but ultime de *Above and Beyond* est de devenir une série et c'est énorme, car toutes les instances qui ont le mandat de développer l'industrie cinématographique savent qu'une série télévisée est l'entreprise la plus colossale en ce qui concerne l'organisation d'une équipe et les acteurs; tous les intervenants travaillent pendant une longue période et c'est ainsi qu'on donne de la durabilité à l'industrie.

M. Scott Simms: Merci. C'est très bien.

J'ai une brève question à poser à M. Doyle, mais d'autres témoins pourraient essayer d'y répondre également. Lorsque j'étais membre de ce comité, nous avons en effet fait une étude sur l'industrie cinématographique, il y a de cela des années, et je suis fermement convaincu que ce qui manque le plus dans notre pays, c'est de l'investissement public dans la préparation de scénarios. Il faut investir davantage dans les diverses étapes qui permettent de porter un scénario à l'écran, et je présume que vous avez probablement une bonne réponse à donner à ce sujet. Que devrait faire un

gouvernement pour développer non seulement le scénario, mais aussi pour former des scénaristes?

M. John Doyle: Certainement. Après tout, je suis scénariste moi-même et je suis donc directement concerné. Il est certain que tant que le texte n'est pas prêt, l'émission ou le film ne se réalisera pas. On peut prendre un bon scénario et en faire un mauvais film, mais il y a peu de chances qu'on réalise un bon film en se basant sur un mauvais scénario.

Téléfilm Canada a fait un certain travail de développement. Il a instauré un programme appelé Writers First qui permet aux scénaristes de s'adresser directement à lui sans devoir passer par un producteur pour pouvoir faire un certain développement avant d'en arriver à cette étape. C'est une initiative qui suscite des controverses, car les producteurs continuent de penser que s'ils ne sont pas liés à un projet, celui-ci ne se réalisera probablement pas de toute façon. Je suis certain, que ce soit par l'intermédiaire de la SRC/CBC ou de Téléfilm, qu'une certaine bonne volonté est essentielle.

Il faut signaler qu'aux États-Unis, si l'on veut examiner les causes de la réussite du marché américain du film et de la télévision, la proportion de développement dans la production est beaucoup moins grande. En d'autres termes, pour une émission qui est diffusée, on en développe dix pour lesquelles on fait une planification préalable, on écrit des scénarios, puis on tourne des essais. Ensuite, après la diffusion, le nombre d'épisodes diminue encore, selon que la diffusion dure une, deux ou trois saisons seulement.

Nous n'avons pas eu ce luxe au Canada.

M. Scott Simms: Bien. Merci.

Une dernière question... Je suis désolé, je fais vite, car je ne dispose plus de beaucoup de temps.

Vous avez tous réalisé des choses très intéressantes et j'aimerais beaucoup avoir une conversation plus poussée qui soit consignée au compte rendu. Les enveloppes de rendement du Fonds canadien de télévision ont-elles des conséquences très négatives pour une personne comme Paul Pope, ou pour une série comme le prochain *Above and Beyond*, ou même pour faire de *Above and Beyond* une série?

M. Chris Bonnell: Les résultats immédiats des enveloppes de rendement indiquent que la plupart des projets venaient de Toronto, soit du Canada anglais. Par conséquent, ces enveloppes ont eu un impact immédiat.

Le plus gros problème auquel Paul Pope a été confronté dans le développement de la série pour *Above and Beyond* n'a pas été l'enveloppe de rendement, mais le changement opéré par la SRC/CBC au niveau de son mandat ou de ses principaux objectifs. La société ne voulait plus réaliser de films ou de séries d'époque. Elle visait l'auditoire des jeunes de 18 à 25 ans.

M. Scott Simms: Un autre *Survivor*.

M. Chris Bonnell: Oui.

M. Scott Simms: Je voudrais encore faire un petit commentaire aux fins du compte rendu.

Le président: Soyez très très bref.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: S'il vous plaît, j'ai moi aussi des questions à poser. Il a eu 10 minutes.

[Traduction]

Le président: Tous les membres ont eu dix minutes... mais soyez très bref, car je voudrais accorder un autre petit tour à chacun.

M. Scott Simms: J'ai l'impression de me lancer en pleine bataille.

J'aimerais signaler que je pense sincèrement que, pour apporter une rectification au compte rendu, il faudrait que, pour la SRC/CBC, on s'inspire du modèle de la BBC; en outre, le gouvernement devrait sérieusement envisager un mandat de financement d'une durée de cinq ans, et pas seulement d'un ou deux ans. C'est probablement nécessaire.

Madame.

Le président: Merci.

Nous donnons maintenant la parole...

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Ce tour sera plus court.

Mme Diane Bourgeois: Je dispose de dix minutes, monsieur le président.

Le président: Mais vous avez déjà eu dix minutes.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Cela vous démontre combien il est difficile pour une femme de s'imposer au sein d'un panel constitué d'hommes. Il semble que les questions des femmes ne sont pas toujours importantes.

Je veux vous dire que nous sommes ici pour étudier le mandat de la Société Radio-Canada. Avec le mandat va le financement. Il est bien évident qu'il y a actuellement 1,3 milliard de dollars qui sont versés par le gouvernement du Canada à cette institution d'État. Partout où nous sommes passés, nous avons reconnu votre histoire: l'histoire de l'éloignement, l'histoire du peu de services, l'histoire du non-développement de cette culture que vous dites canadienne. Cela me préoccupe énormément.

Premièrement, il y a toute la culture canadienne qui, je pense, pour vous, doit être préservée. Actuellement, des productions américaines entrent à pleines portes, et j'ai l'impression que si on n'aide pas bientôt nos producteurs et nos artistes du Canada et du Québec — vous êtes interdépendants —, vous allez perdre cette culture canadienne que vous chérissez tant. La culture québécoise est peut-être moins en péril puisque nous avons déjà, nous, adopté certaines lois. Elle est en péril quand même, mais nous avons néanmoins une province qui est plus francophone. On a plus de balises pour se protéger. Donc, la culture canadienne est grandement en péril.

Deuxièmement, les producteurs, dont vous êtes, de même que les radiodiffuseurs privés vous font concurrence, et on dérègle. Cela me préoccupe énormément. Les gens qui font soit des dramatiques, soit des productions qui devraient être locales, cela me préoccupe énormément.

En ce sens et étant donné que le gouvernement du Canada met, à partir de vos taxes et des miennes, 1,3 milliard de dollars dans cette institution, ne croyez-vous pas qu'on devrait développer le partenariat au maximum, de sorte que la Société Radio-Canada devienne un élément moteur du développement des arts, de la culture et, par le fait même, de l'emploi au Canada?

Je vous vois hocher la tête: vous êtes d'accord avec moi. Sauf que moi, en tant que législatrice et membre de ce comité, je manque d'éléments sur lesquels me baser. Je ne connais pas vos secteurs respectifs. J'ai une vision globale. Ce n'est pas moi qui fais affaire avec Radio-Canada.

Pourrais-je vous demander de m'envoyer, ainsi qu'à monsieur le président, vos observations de ce que serait un partenariat juste, équitable et profitable à tout le monde, mais dans les détails, précisément. Cela va peut-être donner du travail à notre chercheuse, à Marion, mais d'un autre côté, cela va nous permettre de comprendre ce que vous vivez. En effet, chacun à votre manière, vous êtes venus nous dire, parfois clairement, parfois à mots couverts, qu'il y avait des petites choses qui n'allaient pas. Or, on veut les comprendre, ces petites choses qui ne vont pas. On comprend que vous ne pouvez pas tout dire et tout mettre sur la place publique, mais je veux savoir.

Comment pourrait s'organiser un véritable partenariat en vertu duquel la Société Radio-Canada ne garderait pas tout l'argent pour elle mais pourrait vous en faire profiter? De votre côté, vous pourriez mettre votre talent au service des Canadiens et des Québécois qui regardent la télévision, les dramatiques, et au service des arts et de la culture canadienne, de sorte que tout le monde soit partie gagnante de cela.

Est-ce que je peux vous le demander? Est-ce que je suis rêveuse?

• (2010)

M. John Doyle: Il le faut.

Mme Diane Bourgeois: Il le faut? Je rêve pour vous. Je défends la culture canadienne.

[Traduction]

M. John Doyle: Je voudrais répondre à une petite partie de toutes les questions que soulève Mme Bourgeois. Il s'agit de la participation de la SRC/CBC comme partenaire des organismes du secteur des arts, autrement dit, des organismes qui représentent le milieu du théâtre, les orchestres symphoniques, les éditeurs et toutes ces personnes-là. Il existe des possibilités gagnantes sur toute la ligne, car des statistiques récentes indiquent que la participation des Canadiens — et en fait des Nord-Américains — aux activités artistiques et culturelles augmente. Un plus grand nombre de personnes assistent aux concerts symphoniques. Un plus grand nombre de personnes vont au théâtre. Le nombre de lecteurs est plus élevé qu'avant au Canada, ce qui est extraordinaire.

Par conséquent, lorsque la SRC/CBC intervient dans les arts, elle aide non seulement à les encourager, mais elle participe en outre à des activités auxquelles les Canadiens s'intéressent déjà. En d'autres termes, c'est là le même cas que celui de la radiodiffusion sportive. Si la SRC/CBC diffuse des émissions sportives, elle reçoit du soutien et se fait un auditoire, car les Canadiens aiment les sports. Les Canadiens manifestent de plus en plus d'intérêt pour les arts et la culture en général.

C'est donc une formule gagnante sur toute la ligne pour la SRC/CBC que d'établir des partenariats avec des organismes du domaine des arts et d'accroître ainsi sa participation. Je suis entièrement d'accord avec ce que vous dites.

• (2015)

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Angus.

M. Charlie Angus: Merci.

Je voudrais poser une question en deux volets qui concerne les droits versés et l'efficacité de ce système en ce qui concerne la production.

J'ai examiné des chiffres qui indiquent par exemple qu'au cours de la période de dix ans qui a précédé le début de la présente décennie, les droits de licence de diffusion versés par la SRC/CBC ont doublé et sont passés de 9,6 millions de dollars à environ 20,6 millions de dollars, mais que les droits versés par les radiotélédiffuseurs traditionnels ont diminué de plus de 24 p. 100 et que la différence est comblée par des acquisitions étrangères.

Par conséquent, une partie de la question porterait sur l'incidence que cela pourrait avoir sur la rentabilité des productions et consisterait à savoir si, sur le terrain, vous trouvez que ces chiffres sont raisonnables, s'il y a eu effectivement une baisse, car, d'une façon générale, les droits de licence de radiodiffusion sont beaucoup moins élevés au Canada que dans les autres pays, d'après ce que j'ai pu constater. C'est la première partie de la question.

La deuxième concerne un sujet qui est venu sur le tapis plusieurs fois au cours de la présente étude. Nous avons mis en place plusieurs silos de financement, sur la base d'un modèle qui était probablement très efficace dans les années 70: Téléfilm, l'Office national du film, le Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants et, maintenant, le Fonds canadien de télévision; il y en a d'autres également. Nous avons en outre un radiodiffuseur national. Il semblerait qu'il y ait un dysfonctionnement majeur entre tout l'argent que nous dépensons pour élaborer une programmation et le fait que ce ne soit pas nécessairement lié à la diffusion sur la chaîne de notre radiodiffuseur national, ainsi qu'entre la conception du rôle d'un producteur indépendant, qui veut en fait être capable de magasiner pour son produit et l'opportunité de créer une quantité phénoménale de productions extraordinaires qui ne sont toutefois pas diffusées parce que les liens entre la SRC/CBC et ses divers organismes de financement s'étiolent de plus en plus.

M. Chris Bonnell: Oui, je suis d'accord avec ce que vous dites.

Il ne faut toutefois pas examiner la SRC/CBC hors contexte. Il s'agit de tout le contexte de la télévision au Canada. Il faut examiner aussi le Fonds canadien de télévision. Il ne faut pas oublier que 37 p. 100 de l'enveloppe de ce fonds sont attribués à la SRC/CBC. En ce qui concerne les licences de télédiffusion, il est tout à fait exact que si leur nombre a augmenté, il est toujours très bas. On découvre maintenant que la SRC/CBC et tous les radiodiffuseurs cherchent... Il y a des licences de télédiffusion moins chères, mais ils en veulent beaucoup plus. Outre la production comme telle, ils essaient de conserver tous les droits connexes. Il y a une nouvelle médiation dont nous avons discuté. Ce sont d'énormes préoccupations.

Je sais que c'est ainsi, mais il faut faire un examen global de la télévision au Canada et de l'orientation qu'elle prend. Comme je l'ai déjà signalé, la situation évolue. Les temps changent et la façon de voir des gens change également. Il est par conséquent essentiel de faire un examen. Nos enfants regardent la télévision sous des formes différentes. Il faut donc soit s'adapter ou disparaître dans la poussière.

M. Charlie Angus: Un autre témoin veut-il répondre?

Mme Noreen Golfman: J'appuie les commentaires de M. Bonnell ainsi que les vôtres. Je pense que vous décrivez bien la nature fragmentée de notre système de télécommunications et ce n'est, comme vous l'avez d'ailleurs précisé, qu'une analyse rapide de la situation.

Il est clair que ce qui manque, c'est une certaine cohérence ou une certaine cohésion. On observe de nombreuses dysfonctions en

matière redditionnelle par rapport au mandat et aux divers intérêts qui vont à l'encontre du but recherché. Il nous appartient de faire un examen de l'ensemble du secteur et de voir quelle est la place de la SRC/CBC dans ce contexte et quel est son rôle, comme je l'ai déjà signalé, par rapport à une industrie prospère. Nous avons la possibilité de le faire. Nous avons la langue. Nous avons apparemment la volonté et les citoyens veulent que nous le fassions, mais nous n'avons pas été capables de réaliser cette cohérence. Elle nous échappe dans ce milieu de plus en plus fragmenté, et je pense que nous en sommes tous conscients.

Le téléspectateur moyen se sent impuissant en quelque sorte. La grosse crainte que nous avons au sujet de la SRC/CBC est, qu'étant donné son état de plus en plus lamentable et les signes de manque d'appui qui minent son mandat, les citoyens en arrivent à croire qu'il faut abrégier ses souffrances ou fassent des commentaires semblables à ceux qui circulent déjà dans les discussions publiques. Ce serait tragique pour nous tous et ça irait finalement à l'encontre de notre volonté.

Ce qui manque dans ce pays, c'est une intégration à tous les niveaux. Nous avons l'occasion de régler le problème — sans qu'il soit nécessaire de mandater un système étatique qui ne permette pas de respirer ou d'être compétitif, mais en ayant un système plus équilibré qui permette au radiodiffuseur public d'être compétitif avec les radiodiffuseurs privés et réciproquement.

• (2020)

M. Charlie Angus: Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Scott.

L'hon. Andy Scott: C'est intéressant et je suis content que nous ayons le deuxième tour, car il nous a permis de glaner des informations supplémentaires.

Je pense qu'un pays aussi créatif que le nôtre dans toute une série de domaines devrait être assez créatif pour saisir cette configuration complexe mais nécessaire. Nous y sommes forcés en raison de la proximité, de la population et de la taille du pays.

Il est à mon sens essentiel que le ministère du Patrimoine canadien ou le gouvernement intervienne. Dans une certaine mesure, ce fut trop facile pour le gouvernement — et je parle des gouvernements en général, et pas d'un en particulier — de rejeter la responsabilité sur le CRTC ou sur la SRC/CBC et de les charger de régler ces problèmes. Le gouvernement devrait donc peut-être intervenir et alors la SRC/CBC se renforcerait par association et en faisant partie d'un système plus cohérent que celui qui est en place présentement.

L'autre aspect — et je reviens aux commentaires que j'ai faits dans ma première intervention — est le problème de trouver le juste équilibre entre certaines attentes en matière d'investissement et l'incapacité d'agir de façon un tant soit peu efficace pour combler ces attentes. Je sais que lorsqu'on a annoncé les 60 millions de dollars — et ce n'était pas au budget des services votés, mais c'était un crédit annuel... Je signale que, lorsque je présidais le caucus sur la SRC/CBC pour mon caucus, quand mon parti était au pouvoir, c'était en réaction à l'annonce de... Je me souviens très clairement que M. Rabinovitch, qui était l'invité du Comité du patrimoine, avait comparé le Canada Atlantique à un membre amputé. Je pense que la raison pour laquelle ce n'était pas au budget des services votés — je ne le sais pas, car je n'étais pas dans la pièce — est qu'on n'avait pas l'assurance que si ça se réalisait ou si c'était au budget des services votés, ça ferait une différence. Ce crédit est en place depuis trois ou quatre ans et il n'a pas encore été utilisé pour l'émission d'une heure ou d'une demi-heure à l'heure du souper.

Je pense que c'est à ce niveau que se déroule le combat. Nous avons peut-être commis une erreur en donnant à la SRC/CBC la responsabilité de régler elle-même cette question. C'est peut-être la responsabilité du gouvernement du Canada, dont la SRC/CBC est un des instruments les plus importants, mais pas le seul. Ce serait peut-être la solution.

L'autre question est que si nous ne prévoyons pas au mandat un investissement plus important dans la SRC/CBC — et je pense qu'une des recommandations va dans ce sens —, il faudra peut-être que nous vérifiions si ce mandat est assez clair. La plupart des personnes qui ont témoigné estiment apparemment que tout ce que doit faire la SRC/CBC y est indiqué. Après avoir entendu les gens parler du sens du terme « régional », je suis convaincu que ce terme a un sens tout à fait différent au Canada Atlantique de celui qu'on lui donne à Toronto.

M. Chris Bonnell: Je pense qu'à Toronto, ça veut dire Hamilton, n'est-ce pas?

L'hon. Andy Scott: C'est une question d'une importance critique. Nous examinons tous le mandat et ça marche apparemment.

Il faudra peut-être que nous soyons beaucoup plus clairs si nous voulons faire un investissement important en attendant des résultats précis pour éviter de se réveiller le lendemain pour constater avec horreur qu'on n'a pas obtenu les résultats sur lesquels on comptait.

Je cherche des signes d'approbation. Tout le monde semble approuver d'un signe de la tête et, par conséquent... Je veux seulement une réaction, et je pense que je l'ai eue.

Merci.

● (2025)

Mme Noreen Golfman: Puis-je faire une brève observation à ce sujet? En ce qui concerne votre dernier commentaire, c'est une façon intéressante de penser à apporter un changement ou à axer les efforts sur le langage de la région. Je dirais que, même au Canada Atlantique, ce terme est lourd de sens de toutes sortes de façons, comme vous le savez. Il l'est en tout cas dans le présent contexte.

En ce qui concerne la première partie de votre commentaire, je trouve très exacte votre description de l'investissement dans une nouvelle formule d'émission à l'heure du souper qui n'a pas permis de relancer cette émission. Il faut toutefois avoir une vue d'ensemble. Il s'agit en quelque sorte d'une prophétie qui s'exauce. D'une certaine façon, on a l'impression que c'est orchestré. Je ne dis pas qu'on a agi ainsi par malice, mais il est clair que les décisions prises par la haute direction sont la cause de cette erreur.

Quelque chose me tracasse dans la suggestion de laisser à d'autres la responsabilité de gérer la SRC/CBC ou de s'attaquer au problème général qui se pose en ce qui concerne cette société. Je pense qu'il est vrai en partie que toutes les personnes qui s'investissent là-dedans doivent avoir la sagesse de faire un examen de l'ensemble du système. Il est toutefois essentiel que la direction de la SRC/CBC prenne la responsabilité de ses erreurs. Et c'est un aspect très inquiétant du problème également. Tant que les cadres supérieurs seront choisis par nomination et qu'il s'agira de nominations politiques — c'est maintenant une vieille histoire dans notre pays —, nous aurons des problèmes avec la haute direction et nous en avons d'ailleurs depuis des années. Il y a une coupure entre cette direction et les régions, quel que soit le sens qu'on donne à ce terme.

Le président: Merci.

J'ai deux commentaires à faire.

On a mentionné Hamilton. Nous avons entendu un exposé de Hamilton. Ce n'est pas dans la même région que Toronto. Il y a une coupure. Hamilton n'a pas sa station-radio. On espère qu'elle en aura bientôt une. L'implantation d'une station-radio à Hamilton est prévue ou est en voie de réalisation.

Il existe toutefois des différences entre les régions et certaines régions peuvent être des régions dans une région. Voilà le commentaire que je voulais faire. Il existe une différence. Les gens vont dans une direction différente. Les rues et les routes de Hamilton ne sont pas nécessairement un reflet de ce qui se passe à Toronto.

M. Chris Bonnell: Pour clarifier mon commentaire, je signale que Toronto a décidé de nombreuses fois qu'une certaine production régionale est celle de Hamilton.

Le président: Je le sais également.

L'autre question est, comme l'a signalé tout à l'heure M. Simms, celle d'un financement durable à long terme. J'en entends parler depuis que je suis membre de ce comité, que ce soit de la part de porte-parole de la SRC/CBC, de représentants du Fonds canadien de télévision ou du Conseil des arts du Canada. Ils veulent tous du financement à long terme.

Ce n'est très souvent qu'à la toute dernière minute que le financement pour une année supplémentaire a été accepté. J'espère qu'on puisse instaurer un financement durable à long terme qui donnerait à la société, qu'il s'agisse de la SRC/CBC ou de tout autre organisme, la possibilité de faire de la planification. Quand on ne reçoit des fonds que pour un an et ce, à la toute dernière minute, on n'a pas vraiment de plan à long terme. Il est à espérer que certains de ces changements seront possibles.

Merci beaucoup pour votre exposé et pour vos réponses franches. Nous avons beaucoup apprécié cet aspect.

Je vais maintenant faire un petit sondage parmi l'auditoire. Quelqu'un a-t-il des questions à poser aux membres du comité ou aux témoins? Si vous voulez faire un commentaire ou poser une question, nous avons un microphone. Si personne ne veut prendre le micro...

Monsieur, pourriez-vous vous nommer?

● (2030)

M. David Benson (observateur de pêches, à titre personnel): Je m'appelle David Benson.

J'ai toujours été un fervent auditeur de la SRC/CBC et je l'ai défendue contre de nombreuses attaques, mais au point où la société en est rendue actuellement, on aurait peut-être intérêt à s'en débarrasser. Sa situation s'est dégradée à un point extrême. On peut accepter les reprises en ce qui concerne les télédiffuseurs privés, mais pas dans le cas de la SRC/CBC, qui en est pourtant à passer des reprises le jour même de la première diffusion. Ses émissions de nouvelles ont dégénéré à un point tel que c'est devenu de la propagande, qu'elles sont racistes et qu'elles sont creuses. La société perd tous ses auditeurs. Elle est censée conquérir un auditoire plus jeune, mais fille de 16 ans a renoncé à regarder ses émissions.

On dirait que la société est dirigée par une bande d'apparatchiks qui n'ont absolument aucun engagement en matière de radio-télédiffusion publique. Les seules fois que j'entends aux nouvelles internationales quelque chose d'à moitié décent et d'à moitié neutre sur le plan politique, c'est quand j'écoute les émissions anglaises ou australiennes.

Il est temps de se débarrasser de la société et de la privatiser — du moins, elle n'aurait peut-être plus un programme politique aussi vicieux — ou alors d'en faire quelque chose. La télévision est tellement stupide et creuse qu'il ne sert à rien de l'écouter ou de la regarder.

Si je voulais suivre toutes les conneries et les émissions policières qui frisent l'hystérie... Je travaillais dans les médias. Je sais pourquoi les radiodiffuseurs privés agissent ainsi. Ça fait partie de leur politique et c'est pour servir leurs intérêts commerciaux personnels. La SRC/CBC n'a pas à agir ainsi. Si je voulais écouter de la musique insipide, j'aurais le choix entre de nombreuses stations.

En ce qui concerne l'aspect technique de la radiodiffusion, je ne peux pas capter le réseau FM en langue anglaise. Je peux capter deux stations FM en langue française qu'on entend dans toute la maison, et c'est formidable car elles diffusent généralement de la meilleure musique, mais en ce qui concerne CBC FM I, je dois constamment déplacer mon poste-radio pour capter ses émissions.

Par conséquent, je ne vois pas l'utilité d'un financement durable à long terme si c'est pour continuer ainsi, à une plus grande échelle.

Merci.

Le président: Merci.

Y a-t-il d'autres amateurs?

Comme il ne vient personne d'autre au micro, je lève la séance.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.